

<b>Programme 4.1 IRSST — REPAR 2022-2023</b>	
<b>CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ</b> (vérification préalable par les représentants des organismes partenaires)	
<b>Critères généraux, communs aux 3 volets</b>	
Le.la chercheur.euse qui signe la demande à titre de responsable est citoyen.ne canadien.ne ou résident.e permanent.e du Canada et est rattaché.e à une université québécoise	<b>OUI/NON</b>
Au moins 50 % des membres de l'équipe sont membres du REPAR ou ont déposé une demande d'adhésion avant le dépôt de la demande	<b>OUI/NON</b>
Dans le cadre de ce concours, le.la chercheur.euse a soumis une seule demande en tant que demandeur.euse principal.e et peut, en plus, avoir agi à titre de codemandeur.euse sur une seconde demande. Au total, le.la chercheur.euse est impliqué.e dans un maximum de deux demandes	<b>OUI/NON</b>
La proposition répond aux <b>règles générales de l'IRSST et du REPAR</b> en ce qui a trait à l'admissibilité des chercheur.euse.s, aux dépenses admissibles ainsi qu'aux considérations éthiques, le cas échéant	<b>OUI/NON</b>
La demande soumise cible les travailleur.euse.s ayant subi des lésions professionnelles de type physique (ex. : TCC, polytraumatisme, cancer, paraplégie, trouble musculosquelettique...)	<b>OUI/NON</b>
<b>Critère spécifique au volet 2 — Étude exploratoire ou de faisabilité</b>	
Le projet est une nouvelle initiative ; il ne s'agit pas de la suite de projets déjà subventionnés	<b>OUI/NON</b>
<b>Critère spécifique au volet 3A — Constitution d'une équipe de recherche avec des partenaires sociaux en vue de déposer un projet à un organisme subventionnaire</b>	
L'équipe de recherche est interinstitutionnelle ou intersectorielle	<b>OUI/NON</b>
Le groupe des partenaires sociaux est constitué de représentants d'au moins deux des trois sous-groupes suivants : milieux de travail (représentant.e.s des employeur.euse.s <b>et</b> des travailleur.euse.s), assureurs ou clinicien.ne.s	<b>OUI/NON</b>

<b>Critère spécifique au volet 3B</b> — Constitution d'une équipe pérenne favorisant la migration de chercheur.euse.s provenant d'autres secteurs vers la réadaptation au travail en vue de déposer un projet à un organisme subventionnaire		
Le/la chercheur.euse principal.e ou le/la co-chercheur.euse principal.e est un.e nouveau.velle chercheur.euse en réadaptation au travail (soit un.e jeune chercheur.euse qui s'établit soit un.e chercheur.euse établi.e qui n'a pas eu de fonds ou d'activités de recherche prédominantes dans le domaine de la réadaptation au travail)		<b>OUI/NON</b>
S'il.elle n'est pas déjà membre du REPAR, le/la nouveau.velle chercheur.euse a effectué une demande d'adhésion au REPAR comme membre régulier.ière avant le dépôt de la demande		<b>OUI/NON</b>
<b>La demande est complète</b>		<b>OUI/NON</b>
<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION SCIENTIFIQUE</b>		
<b>Volet 1 — Bilan des connaissances</b>		
<b>Volet 2 — Étude exploratoire ou de faisabilité</b>		
1. Qualité scientifique (45 points)	A. Nécessité et originalité de l'étude	/15
Commentaires :		
	B. Clarté des objectifs de recherche	/5
Commentaires :		
	C. Clarté, pertinence et rigueur de la démarche scientifique	/15
Commentaires :		
	D. Importance des résultats escomptés	/10
Commentaires :		
2. Faisabilité (30 points)	A. Réalisme de l'échéancier	/20

Commentaires :		
	B. Réalisme du budget demandé	/10
Commentaires :		
3. Qualité et complémentarité de l'équipe (25 points)	A. Complémentarité des demandeur.euse.s (expertises, méthodologies ou domaines de recherche)	/5
Commentaires :		
	B. Productivité scientifique et rayonnement selon le stade d'évolution de la carrière	/10
Commentaires :		
	C. Importance du rôle et de la contribution de chacun.e des membres de l'équipe	/10
Commentaires :		
<b>TOTAL DES NOTES</b>		<b>/100</b>
<b>Commentaires :</b>		
<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION SCIENTIFIQUE</b>		
<b>Volet 3 — Formation d'équipes</b>		
1. Qualité scientifique (20 points)	A. Nécessité et originalité de l'étude	/5
Commentaires :		
	B. Clarté des objectifs de recherche	/5
Commentaires :		
	C. Clarté, pertinence et rigueur de la démarche scientifique	/5

Commentaires :		
	D. Importance des résultats escomptés	/5
Commentaires :		
2. Faisabilité (35 points)	A. Réalisme de l'échéancier	/10
Commentaires :		
	B. Réalisme du budget demandé	/5
Commentaires :		
	C. Potentiel de pérennité de l'initiative	/20
Commentaires :		
3. Qualité et complémentarité de l'équipe (45 points)	A. Complémentarité des demandeur.euse.s (expertises, méthodologies ou domaines de recherche)	/15
Commentaires :		
	B. Productivité scientifique et rayonnement selon le stade d'évolution de la carrière	/10
Commentaires :		
	C. Importance du rôle et de la contribution de chacun.e des membres de l'équipe	/10
Commentaires :		
	D. Contexte favorable au maillage entre chercheur.euse.s et partenaires sociaux ou à la migration de chercheur.euse.s en provenance d'autres disciplines vers la réadaptation au travail	/10
Commentaires :		

<b>TOTAL DES NOTES</b>	<b>/100</b>
<b>Commentaires :</b>	